



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 30/09/20

Reçu en Préfecture le : 06/10/20
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du mardi 29 septembre 2020
D - 2020/249

Aujourd'hui 29 septembre 2020, à 14h30,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 17h50 à 18h26

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Marie-Claude NOËL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Véronique SEYRAL, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCÉBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIÈRE, Monsieur Matthieu MANGIN, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET,
Madame Sylvie JUSTOME présente à partir de 15h43

Excusés :

Monsieur Guillaume MARI, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Nathalie DELATTRE

Grille tarifaire des activités de loisirs et de détente. Modification. Décision. Autorisation

Madame Sylvie JUSTOME, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux a adopté le 11 juillet 2016 une nouvelle grille tarifaire sur ses activités de loisirs et de détente proposées dans les structures, afin de favoriser l'équité sociale des usagers et encourager le lien social en suscitant l'adhésion des seniors à une pratique régulière dans le cadre d'un Passeport allant d'une activité (P1) à trois activités (P3).

La gestion actuelle de la pandémie de covid 19 nous conduit à aménager l'offre des activités en présentiel afin de prévenir les risques pour les seniors. Aussi, il sera demandé aux seniors bénéficiaires de ces activités de porter un masque dès lors qu'une distanciation physique d'un mètre ne pourra être opérée dans la salle d'activités. Cependant, la pratique de certaines activités conduira à réduire les groupes constitués en deux sous-groupes afin de limiter les risques de contamination. Les activités concernées relèvent de la pratique physique et du chant choral. Pour ces activités, la participation physique des seniors sera appelée pour un cours sur deux, avec pour conséquence une réduction du coût mensuel appliqué.

Ateliers seniors

Réduction de 50% du coût d'une activité sensible (ensemble des activités physiques et chant choral)

Tranche	Revenus		Proposition tarif mensuel								
	Min	Max	P1	P1 avec une activité sensible	P2	P2 avec une activité sensible	P2 avec deux activités sensibles	P3	P3 avec une activité sensible	P3 avec deux activités sensibles	P3 avec trois activités sensibles
T1	0,00 €	836,00 €	7,00 €	3,50 €	10,00 €	7,50 €	5,00 €	13,00 €	11,00 €	8,50 €	6,50 €
T2	836,01 €	1 010,00 €	10,00 €	5,00 €	14,00 €	10,50 €	7,00 €	18,00 €	15,00 €	12,00 €	9,00 €
T3	1 010,01 €	1 259,00 €	14,00 €	7,00 €	20,00 €	15,00 €	10,00 €	25,00 €	21,00 €	16,50 €	12,50 €
T4	1 259,01 €	1 424,00 €	19,00 €	9,50 €	26,00 €	19,50 €	13,00 €	34,00 €	28,50 €	22,50 €	17,00 €
T5	1 424,01 €	et plus	22,00 €	11,00 €	30,00 €	22,50 €	15,00 €	40,00 €	33,50 €	26,50 €	20,00 €
Non Bordelais			27,00 €	13,50 €	38,00 €	28,50 €	19,00 €	49,00 €	41,00 €	32,50 €	24,50 €

Clubs seniors et Résidences autonomie

Réduction de 50% du coût d'une activité sensible (ensemble des activités physiques et chant choral)

Maintien de la grille tarifaire actuelle prenant en compte des activités déjà proposées tous les 15 jours.

Tranche	Revenus		Proposition tarif mensuel								
	Min	Max	P1	P1 avec une activité sensible	P2	P2 avec une activité sensible	P2 avec deux activités sensibles	P3	P3 avec une activité sensible	P3 avec deux activités sensibles	P3 avec trois activités sensibles
T1	0,00 €	836,00 €	5,00 €	3,00 €	9,00 €	7,00 €	4,50 €	12,00 €	10,00 €	8,00 €	6,00 €

T2	836,01 €	1 010,00 €	6,00 €	3,00 €	11,00 €	8,00 €	5,50 €	14,00 €	11,50 €	9,50 €	7,00 €
T3	1 010,01 €	1 259,00 €	7,00 €	4,00 €	13,00 €	9,00 €	6,50 €	17,00 €	14,00 €	11,50 €	8,50 €
T4	1 259,01 €	1 424,00 €	8,00 €	4,00 €	14,00 €	11,00 €	7,00 €	19,00 €	16,00 €	12,50 €	9,50 €
T5	1 424,01 €	et plus	9,00 €	5,00 €	16,00 €	12,00 €	8,00 €	22,00 €	18,50 €	14,50 €	11,00 €
Non Bordelais			11,00 €	6,00 €	20,00 €	15,00 €	10,00 €	26,00 €	21,50 €	17,50 €	13,00 €

Aussi, et si tel est votre avis, je vous remercie Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser :

- Monsieur le Maire à mettre en œuvre la nouvelle grille tarifaire des activités de loisirs et de détente à compter du 1^{er} septembre 2020 et ce jusqu'à la levée des protocoles sanitaires,
- La régie des recettes à procéder à l'encaissement mensuel des sommes dues selon la nouvelle grille tarifaire présentée ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 29 septembre 2020

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Sylvie JUSTOME